

À l'ouverture de la séance à distance du 15 avril 2020, 36 membres sont connectés ou représentés (42 membres en exercice, 31 membres connectés et 5 procurations).

1. Procès-verbaux de la CFVU - vote

1.1 Procès-verbal de la CFVU du 9 mars 2020

Le procès-verbal est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 35 voix pour et une abstention (deux membres se sont connectés en cours de séance ; deux membres connectés n'ont pas voté).

1.2 Procès-verbal de la CFVU du 15 avril 2020

Le procès-verbal est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 36 voix pour et une abstention (un membre connecté n'a pas voté).

2. Enseignement et conventions – vote

2.1 Parcoursup : données d'appel 2020/2021

Le principe général sur les données d'appel, dans le cadre de Parcoursup, consistant à mettre une donnée d'appel correspondant au nombre de candidats, ses exceptions (ce principe général ne s'applique pas aux filières en tension), ainsi que le fait de laisser le positionnement vis-à-vis de ce principe général à la compétence des composantes sont approuvés.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 28 voix pour et 8 abstentions (deux membres connectés n'ont pas voté).

2.2 Motion et note de cadrage de l'UNEF relatives à la mise en place de nouvelles modalités d'examens dues à la lutte contre l'épidémie du virus Covid-19

La motion et la note de cadrage sont rejetées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 30 voix contre, 5 voix pour et 1 abstention (deux membres se sont déconnectés dont l'un a laissé une procuration ; un membre connecté n'a pas voté).

2.3 Modifications des Modalités de contrôle de connaissance (MCC) – 2019-2020 Covid 19 – CELFE

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- Diplôme d'Université d'Etudes Françaises (DUEF)
- Diplôme d'Université Passerelle (DUP)

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 30 voix pour et 6 abstentions (un membre s'est déconnecté en laissant une procuration ; un membre connecté n'a pas voté).

2.4 Modifications des Modalités de contrôle de connaissance (MCC) – Covid 19 – 2019-2020 - Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

Licences :

- Licence Géographie et aménagement
- Licence Langues littératures et civilisations étrangères et régionales, parcours Allemand et parcours bivalent Anglais-Allemand
- Licence Langues littératures et civilisations étrangères et régionales, parcours Anglais et parcours bivalent Anglais-Allemand Anglais-Espagnol
- Licence Langues littératures et civilisations étrangères et régionales, parcours Espagnol et parcours bivalent Anglais-Espagnol
- Licence Histoire et double licence Lettres-Histoire
- Licence Langues Etrangères Appliquées
- Licence Lettres et double Licence Lettres-Histoire
- Licence Psychologie
- Licence Professionnelle développement de projets de territoires

Masters :

- M1 Genre
- M1 Psychologie
- M1 Genre et Discrimination
- M2 Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations
- M2 Sciences Humaines et Sociales, parcours Intervention et développement social
- Master Traduction

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 30 voix pour et 6 abstentions (un membre connecté n'a pas voté).

2.5 Modifications des Modalités de contrôle de connaissance (MCC) – Covid 19 – 2019-2020 - Faculté de Santé

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- 2ème année de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques, 5ème année de Pharmacie Parcours Officine
- 2ème année de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques - 5ème année de Pharmacie Toutes filières
- 2ème année de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques - 2ème année de Pharmacie
- Master 1 Sciences du médicament
- le DIU de pathologie comparée en oncologie, qui devient un DU de pathologie comparée en oncologie.

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 30 voix pour et 6 abstentions (un membre connecté n'a pas voté).

2.5 Modifications des Modalités de contrôle de connaissance (MCC) – Covid 19 – 2019 – 2020 - Faculté des Sciences

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- L3 Informatique
- Mise à Niveau Scientifique

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 30 voix pour et 6 abstentions (un membre connecté n'a pas voté).

2.6 Modifications du M2 Nanomed 2020-2021 – Faculté de Santé

Les modifications sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 31 voix pour et 5 abstentions (un membre connecté n'a pas voté).

2.7 Conventions

2.7 a) conventions entre l'Université d'Angers – Faculté de droit, économie, gestion - et l'Université de Modène (Italie)

Les conventions concernent le diplôme de Licence, mention Economie Gestion, parcours Economie et le diplôme de Licence, mention Economie Gestion, parcours Gestion, option Marketing.

Les conventions sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 30 voix pour et 5 abstentions (un membre s'est déconnecté en laissant une procuration ; deux membres connectés n'ont pas voté).

2.7 b) conventions entre l'Université d'Angers – ESTHUA Tourisme et Culture – et le Lycée Polyvalent Fernand Renaudeau

Les conventions concernent le Diplôme national des métiers d'art et du design mention "Mode" et la licence professionnelle métiers de la mode.

Les conventions sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 28 voix pour et 4 abstentions (cinq membres connectés n'ont pas voté).

2.7 c) convention entre l'Université d'Angers – ESTHUA Tourisme et Culture – et la Chambre de Commerce et d'Industrie

La convention concerne le Diplôme national des métiers d'art et du design, mention "Art du bijou et du joyau".

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 28 voix pour et 4 abstentions (cinq membres connectés n'ont pas voté).

Fait à Angers, en format électronique

Christian ROBLÉDO
*Président de l'Université
d'Angers*

Signé par : Christian
Robledo
Date : 14/05/2020
Qualité : Président -
Signature électronique